



Projet pédagogique 2026/2027

ACM ARC EN CIEL DE WARLUI



Accueil Collectif de Mineurs de Warluis

Cantine scolaire, rue de la gare

Périscolaire rue des écoles accès par le terrain de sport

60430 WARLUI

Tél : 06.37.04.76.49

Mail : acmwarluis@laligue60.fr

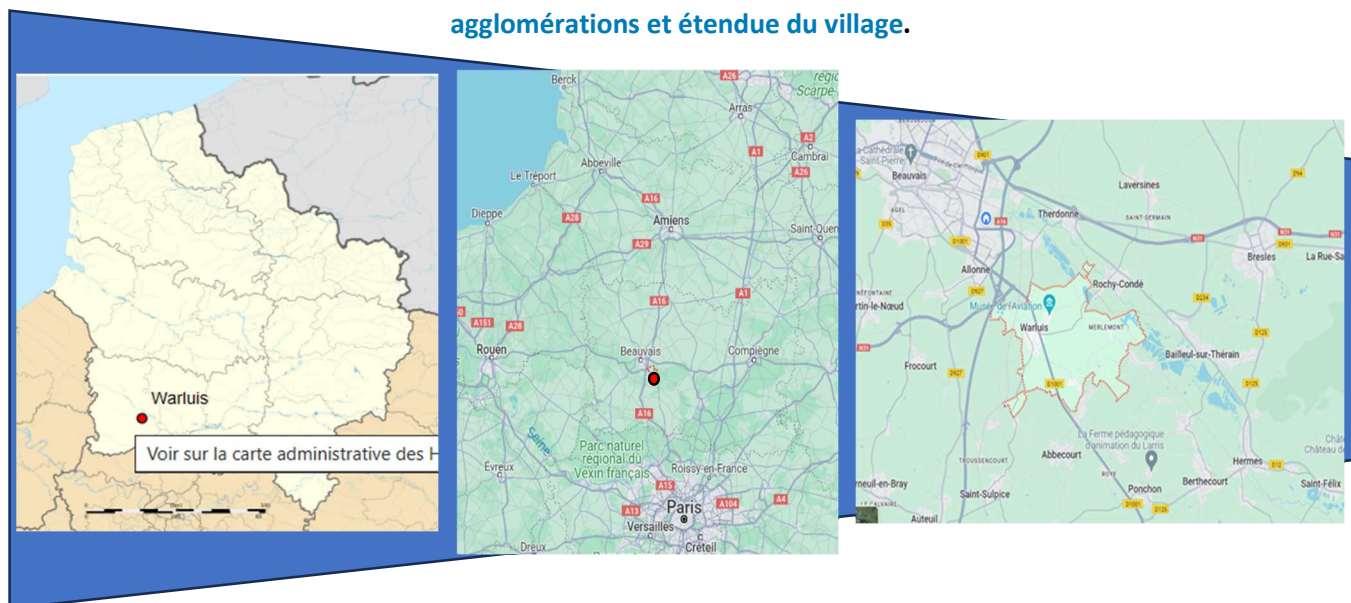
Table des matières

I. L'environnement de Warluis	3
1. Le village.....	3
2. La population	4
3. Les commerces.....	4
4. Le tissu associatif	5
5. Le groupe scolaire	5
II. l'accueil des enfants	5
1.La délégation de service public	5
2. La Ligue de l'Enseignement	6
3. Le public accueilli	7
4. Les équipements	7
4. Les objectifs.....	9
III. Le Fonctionnement	11
1.Les jours et horaires d'ouvertures et lieux d'accueil.....	11
2. Les tarifs 2025/2026	12
3.Le périscolaire du matin (07H45-09H00)	13
4. Le périscolaire du soir (17H-19H)	14
5.La pause méridienne (12H-14H).....	14
6.La journée du mercredi et des vacances.....	15
7.Le thème	16
9.Les sorties	18
10.Les vacances.....	19
IV. L'équipe d'animation	19
1. Organigramme	19
2. Les rôles.....	20
IV. Le cadre réglementaire	21
VI. Les représentants des administrations	24
VII. Les moyens de communication	24
1.Auprès des familles.....	24
2.Avec l'équipe de l'ACM.....	24
VIII. Les évaluations	25

I. L'environnement de Warluis

1. Le village

Cartes pour situer Warluis, dans la région des Hauts de France, par rapport aux grandes agglomérations et étendue du village.



Source : [Warluis — Wikipédia \(wikipedia.org\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Warluis) et <https://www.google.fr/maps/place/Warluis/>

Warluis est une commune rurale du département de l'Oise, en région des Hauts de France.

Ce village fait partie de la communauté de l'agglomération du Beauvaisis, situé à 6 km au sud-est de Beauvais (préfecture de l'Oise).

La commune s'étend sur 11,4km², elle a plusieurs hameaux : Bruneval, l'Épine et Merlemont.

Elle est voisine des communes d'Allonne, Rochy Condé, Therdonne, Abbecourt et de Saint Supplice.

Elle est située non loin de plusieurs zones attractives avec des commerces et des entreprises, proche de l'aéroport de Beauvais et de plusieurs gares.

Le village est traversé par l'ancienne route nationale 1 nommée actuellement D1001 pouvant mener jusqu'à Paris. Les tronçons pour prendre l'autoroute A16 se trouvent à l'entrée du village voisin Allonne. Le réseau routier est plutôt bien développé aux alentours du village, ce qui rend les habitants assez mobiles.

Warluis fait partie de l'aire d'attraction de Paris, aux portes de la région Parisienne, dont beaucoup de parents empruntent la route pour le travail.

2. La population

D'après les derniers relevés de l'INSEE de 2022, le village compte 1220 habitants avec une densité de 104 habitants au km². En constante augmentation, la population a évolué de 45% en 50 ans par les constructions de nouvelles maisons. Plus de 90% de la population vivent dans une maison. La population est encore en train d'évoluer avec la livraison de nouveaux lotissements en octobre 2023 qui a permis d'accueillir des familles supplémentaires.

D'après les derniers relevés de l'INSEE, 75% de la population de la commune est active dont 68.7% ont un emploi. Plus de 89% des actifs travaillent en dehors de Warluis et utilisent leur voiture pour se rendre sur leur lieu de travail.

Des enfants présents dans le village, en 2020 17.3% de la population ont entre 0 et 14 ans, cette tranche d'âge est en légère diminution depuis 10 ans mais progresse certainement avec la délivrance des nouveaux logements.

Presque 1/3 de la population représentent une population vieillissante (31.2% des personnes ont plus de 60 ans)

Près de la moitié de la population est en âge actif et vivent en couple.

Tranche d'âge	Nombre	%
2 à 5 ans	65	34%
6 à 10 ans	74	39%
11 à 15 ans	50	27%
TOTAL	189	100%

3. Les commerces

Ils sont présents dans la commune essentiellement sur la route nationale qui traverse le village tels qu'une boulangerie, une pharmacie, un salon de coiffure, un restaurant, une pizzeria, une brasserie, une agence immobilière, de garages pour voitures et autres.

La boulangerie de Warluis est le prestataire auprès de l'ACM de Warluis, elle est également sollicitée à l'occasion des événements auprès des familles.

Une zone attractive avec diverses industries et entreprises se trouve sur dans la commune.

Un Projet de centrale photovoltaïque va s'étendre sur la commune d'Allonne prochainement.

4. Le tissu associatif

Sur la commune de Warluis, des associations font vivre les adhérents dans divers domaines :

Domaine sportif	Vie locale	Culturelle
- Rox Fit : maintien de remise en forme - La société de tir Warluisienne : Pratique du tir sportif et de loisirs avec des armes anciennes et réglementaires	- L'Everest à Warluis : association à but d'animations événementielles dont le Téléthon et la transmission des savoirs. - Warluis en scène « WES », Comité des fêtes de la commune de Warluis, organisations événementielles et culturelles. - L'association des parents d'élèves AIPEEW	- Les anciens combattants -Le musée de l'Aviation : expositions et visites guidées sur matériel le militaire utilisé pendant les deux dernières guerres

Dans les villages voisins de Warluis des associations d'ordre sportif, culturel, de vie locale y sont également présentes et dont les enfants peuvent s'inscrire (comme par exemple, le judo, le karaté, le football, la musique etc...). A Beauvais également, une multitude d'associations attirent les enfants dans différentes pratiques.

5. Le groupe scolaire

Le village dispose de deux écoles fréquentées par **110 enfants à la rentrée 2026** :

- L'école élémentaire avec trois classes, rue de l'école.
- L'école maternelle avec deux classes, rue de la gare.

II. l'accueil des enfants

1.La délégation de service public

La gestion de l'accueil collectif de mineurs de la commune de Warluis est encadrée par un contrat de Délégation de service public (D.S.P.) souscrit pour une durée d' un an. La municipalité a missionné l'association Ligue de l'enseignement fédération de l'Oise dont le siège social se trouve au 19 rue Arago à Beauvais, à 4 km de Warluis.

Missions de l'ACM :

- Accueillir les enfants scolarisés des écoles de Warluis et des communes voisines sur les temps du périscolaire : matin, midi, soir et mercredi.
- Organiser des accueils de loisirs extrascolaire pendant chaque première semaine de vacances scolaires d'octobre, de février, d'avril et durant tout le mois de juillet.

La municipalité a signé avec la ligue de l'enseignement le plan éducatif de territoire notamment pour la mise en place du plan mercredi. Le PEDT, permet la mise en œuvre d'une offre d'activités périscolaires en continuité et en complémentarité avec l'école, facilite l'organisation des familles.

2. La Ligue de l'Enseignement



La Ligue de l'Enseignement, est une association de mouvement d'éducation populaire de loi de 1901.

Créée en 1866 par Jean Macé (pédagogue, enseignant, journaliste et homme politique), l'association avait pour but de promouvoir la formation des citoyens de la république pour les instruire afin qu'ils aient la possibilité d'avoir les connaissances nécessaires pour être plus émancipés et de pouvoir faire leurs propres choix. (la plupart de la population était illettrée à l'époque et l'école était gérée par l'église).

Les membres de l'association ont axé leurs actions :

- pour développer une école publique obligatoire gratuite et laïque afin d'accueillir tous les enfants
- de continuer à former l'ensemble des citoyens en vue de les amener au progrès, à l'épanouissement individuel et collectif.

Aujourd'hui, elle invite les citoyens à s'associer dans la lutte contre les inégalités, à débattre et à être acteurs afin de construire une société plus juste, plus libre et plus solidaire, visant à l'émancipation de tous. La Ligue de l'enseignement porte six grandes valeurs : **La Laïcité, l'égalité, la citoyenneté, la démocratie, la solidarité, la socialisation.**

Dans les accueils collectifs pour mineurs, la Ligue de l'enseignement applique le principe de la continuité éducative. La volonté éducative de la Ligue est à la fois de permettre à chaque individu d'avoir la capacité de réussir sa vie et son épanouissement personnel et de devenir un citoyen libre et autonome.

Dans le projet pédagogique de la structure de l'ACM de Warluis, les objectifs éducatifs de la Ligue de l'enseignement ont été identifiés par les objectifs pédagogiques suivants :

- Permettre à l'enfant de devenir un citoyen adulte, responsable, acteur de sa vie.
- Développer chez l'enfant les grandes valeurs humaines : Solidarité, Tolérance, Laïcité.
- Favoriser le goût de l'effort chez l'enfant.
- Favoriser l'épanouissement individuel et collectif

Ces objectifs sont favorables au développement des enfants, afin qu'ils s'éveillent individuellement au sein d'une collectivité et s'épanouissent dans le prolongement de leur vie de la famille, de l'école.

3. Le public accueilli

L'équipe pédagogique accueille des enfants scolarisés de 2 ans et demi à 12 ans des écoles de Warluis sur les jours scolaires, mercredis et vacances.

Les enfants de Warluis et des communes aux alentours peuvent être accueillis sur les mercredis et les vacances scolaires.

4. Les équipements



Afin de garantir des conditions d'accueil adaptées pour les enfants, l'ACM bénéficie de plusieurs locaux communaux :

- Nouveaux locaux inaugurés en janvier 2025 pour les services périscolaires, mercredis et extrascolaires :

Deux salles d'activités avec du mobilier adapté aux tranches d'âge des enfants, les 3 à 5 ans et les 6 à 12 ans.

Une cloison amovible permet d'ouvrir les deux salles afin d'avoir un espace plus volumineux pour les animations communes.

Plusieurs zones sont identifiées : coin dinette, poupées (jeux d'imitations), coin Lecture avec petits canapés, pliable coin jeux de construction, coin dessins avec mises à disposition des crayons couleurs, feutres, coins jeux de société.

Les placards permettent de ranger, les lits et accessoires pour la sieste des enfants, le matériel pédagogique et les goûters/petits déjeuners. Un réfrigérateur est également encastré dans les placards pour l'utilisation de denrées froides.

Lors du temps calme :

- La salle d'activités des 3 à 5 ans est aménagée de lits et accessoires afin que les enfants puissent se reposer.
- La salle d'activité des 6 à 12 ans est également aménagée avec des tapis pour un temps calme.

Des espaces communs avec l'école :

- Cours communes à l'ACM et l'école. Les animateurs mettront à disposition le matériel nécessaire aux enfants pour qu'ils puissent s'amuser.
- Des sanitaires mixtes avec des toilettes et lavabos adaptés aux tranches d'âge des enfants. Les filles et garçons se rendront aux toilettes de façon alternée.
- Une toilette pour adulte

La Directrice dispose d'un bureau aménagé pour :

- La gestion administrative et le rangement des dossiers dédiés aux fonctionnements de l'ACM
- La pharmacie et éventuellement pour isoler un enfant en cas de besoin
- La rencontre avec les familles
- La rencontre avec l'équipe d'animation



- De la cantine et des pièces équipées pour la gestion des prises du repas. Les enfants ont du mobilier adapté à leurs tranches d'âge.
- D'espaces communs avec l'école : la salle de motricité, le dortoir et la cour de l'école maternelle et des équipements de jeux de plein air (toboggans, cabanes). L'ACM mutualise certains équipements avec l'école maternelle tel que la machine à laver, les lits et accessoires pour le dortoir.
- Dans la salle de motricité, certains éléments sont mutualisés avec l'école :

Eléments mutualisés avec l'école	Les ajustements de l'ACM
- blocs de motricité - cerceaux - coin livres - vélos pour les maternelles	- tables et chaises pour les enfants de 6 à 12 ans demandées à la mairie pour les activités manuelles - tapis de gym - jeux de construction type légos - coin dinette - armoire avec différents jeux de société/feuilles à dessin et crayons de couleurs - malle cirque

- Du terrain de sport derrière la mairie pour des animations spécifiques ou sous demande au préalable à la mairie de la salle des fêtes.

Nous avons plusieurs coins de rangement pour notre matériel au sein de la cantine dans des armoires et au sein de notre réserve. Un grand et un petit placard sont en salle de motricité.

4. Les objectifs

Objectifs généraux

Les objectifs généraux de l'accueil collectif de mineurs sont les attitudes que nous souhaitons voir se développer chez les enfants. Ces objectifs s'appuient sur les intentions éducatives de la Ligue de l'Enseignement pour la jeunesse.

- Permettre à l'enfant de devenir un citoyen adulte, responsable, acteur de sa vie.
- Développer chez l'enfant les grandes valeurs humaines : Solidarité, Tolérance, Laïcité.
- Favoriser le goût de l'effort chez l'enfant.
- Favoriser l'épanouissement individuel et collectif

Objectifs intermédiaires

- **Permettre à l'enfant de devenir un citoyen adulte, responsable, acteur de sa vie.**
 - En le responsabilisant.
 - En permettant l'expérimentation, le droit à l'erreur.
 - En lui permettant de s'opposer, de décider, de choisir.
 - En favorisant le « faire-avec ».
 - En mettant en valeur ses actions, ses idées.
 - En l'initiant à la démocratie.
 - En défendant la place de l'enfant au sein de la société.

Chaque enfant a un rythme de développement qui lui est propre. Il peut découvrir par lui-même des activités, sans que l'adulte n'anticipe ses apprentissages, ni n'agisse à sa place. Il ne s'agit pas de sur-stimuler l'enfant sous prétexte qu'il est doté de compétences certaines, mais plutôt de créer un accompagnement favorable en proposant des jeux et des ateliers en fonction de ses besoins et de ses désirs.

L'enfant doit pouvoir s'exprimer par le jeu en toute liberté et s'évader dans un espace imaginaire au-delà des contraintes de la réalité : c'est le plaisir de jouer librement qui favorise son épanouissement.

- **Développer chez l'enfant les grandes valeurs humaines : Solidarité, Tolérance, Laïcité.**
 - En favorisant la vie de groupe.
 - En permettant l'expérimentation, le droit à l'erreur.
 - En respectant ses décisions.
 - En l'écoutant, en tentant de le comprendre.
 - En expliquant les différences.
 - En favorisant le dialogue.
 - En permettant le droit à la différence.

A l'ACM, les enfants vivent en groupe. Ainsi les journées nous permettent d'être ensemble, de partager, de se rencontrer, de s'écouter, de se connaître. L'équipe d'animation porte une attention particulière à expliquer régulièrement les règles de vie aux enfants afin qu'ils puissent les intégrer et

se les approprier. Par exemple il va s'agir de partager, de respecter les autres (et le matériel), de tolérer les différences, de jouer ensemble, de pouvoir attendre son tour ...

Ces règles, respectées par tous (enfants et adultes) sont des vecteurs de socialisation qui permettent à chacun d'acquérir des capacités à vivre et à entrer en relation avec les autres. Ainsi la socialisation permettra à l'enfant d'intégrer au groupe tout en pouvant affirmer sa singularité.

Accompagner l'enfant dans l'explication de la règle : Par le dialogue, l'explication systématique et le rappel à la règle, l'équipe d'animation donne à l'enfant la possibilité de réfléchir et de prendre du recul sur ses transgressions. Il aura donc la possibilité d'acquérir, peu à peu, des raisonnements dont il pourra se servir dans d'autres lieux et à d'autres moments. (Se laver les mains, respecter le sommeil des autres, ...).

- **Favoriser le goût de l'effort chez l'enfant.**
 - En l'impliquant dans des actions, des projets.
 - En favorisant l'investissement individuel et collectif.
 - En allant au bout des choses, des projets, des actions.
 - En lui permettant d'aller au bout des choses.
 - En récompensant ses efforts.

- **Favoriser l'épanouissement individuel et collectif**
 - En alternant vie de groupe et moment individuel.

 - En respectant ses besoins cognitifs, affectifs, biologiques.
 - En respectant son développement individuel
 - En éduquant ses sens
 - En individualisant au maximum notre pédagogie.

Par la possibilité offerte à l'enfant de se créer ses propres repères et de participer à la vie collective, l'équipe d'animation désire favoriser la prise d'initiative et la liberté de choix de chacun, de manière à développer l'autonomie de chaque enfant.

L'équipe d'animation met à disposition des enfants par groupe d'âge 3 à 5 ans et 6 à 11 ans, un espace dédié et des jeux adaptés.

L'équipe d'animation sera attentive aux demandes et aux envies des enfants tout en encourageant de leur part la participation active à tous les temps de vie. Ainsi, dans tous les temps d'installation et de rangement les enfants sont invités à participer (mise du couvert, rangement des tables, installation de la sieste, mise en place et rangement des activités)

Objectifs opérationnels

- ▶ Mettre en place des règles de vie à l'intérieur de l'ACM sur des différents moments de la journée.
- ▶ Sensibiliser les parents aux activités de leurs enfants.
- ▶ Impliquer les parents dans la vie de l'ACM
- ▶ Mettre en place des projets avec la commune de Warluis et associations (fêtes, manifestations)
- ▶ Travailler sur la mise en valeur des actions des enfants (expositions, rencontre, spectacles)
- ▶ Installer des espaces d'activités définis et repérables (coin voiture, coin poupée...)
- ▶ Travailler sur des thèmes
- ▶ Organiser des sorties ludiques, culturelles, sportives.
- ▶ Organiser des rencontres parents/enfants
- ▶ Explorer les savoirs, savoirs faire, savoirs être.
- ▶ Mettre en place des activités manuelles, sportives, culturelles
- ▶ Préparer et organiser des mini-camps

III. Le Fonctionnement

Le règlement intérieur retranscrit les règles de fonctionnement de l'accueil collectif de mineurs de Warluis pour les parents, il est transmis à chaque inscription et en cas d'évolution.

1. Les jours et horaires d'ouvertures et lieux d'accueil

L'ACM est ouvert :

- Dans les nouveaux locaux communaux situés rue des écoles, accès par le terrain de sport :
 - Les jours scolaires, les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 7h30 à 9h, de 16h50 à 19h pour les enfants scolarisés aux écoles de Warluis
 - Les mercredis et vacances : de 7h30 à 18h30, les parents ont la possibilité d'inscrire leur(s) enfant(s) à la journée, à la demi-journée avec ou sans repas.

Ouverture de l'ACM sur la première semaine des vacances d'octobre, de février, d'avril et le mois de juillet du lundi au vendredi avec possibilité d'inscrire les enfants selon les besoins nécessaires des parents (sauf jours fériés et ponts).

- A la canine située rue de la gare
 - Les jours scolaires, les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 11h50 à 14h pour les enfants scolarisés aux écoles de Warluis
 - Sur les mercredis et pendant les vacances scolaires, les enfants seront conduits et accompagnés à pied par les animateurs pour aller déjeuner à la cantine rue de la gare.

L'accueil :

- L'accès des enfants s'effectue par le portillon situé sur le terrain de sport via une ouverture automatique par le biais d'un visiophone. Les familles doivent accompagner leurs enfants jusqu'à l'entrée du périscolaire. (Interdiction de pénétrer dans les locaux par la porte de l'école). Ce temps permet un échange entre la famille et l'équipe d'animation concernant l'enfant.

Deux types d'inscription : (cf. règlement intérieur)

-L'inscription annuelle pour les enfants qui fréquentent les services périscolaires, cantine et mercredis de la même façon tout le long de l'année.

-Les inscriptions mensuelles sont envoyées trois semaines à l'avance pour le mois suivant et les vacances.

Tout enfant présent au sein de l'ACM doit avoir un dossier complet :

- Une fiche de renseignements
- Une autorisation parentale
- Une fiche sanitaire avec autorisation de soin + certificat médical (pour activité spécifique)
- Les photocopies des vaccins de l'enfant
- Une photocopie de la carte de sécurité sociale
- Une photocopie de la carte mutuelle
- Une photocopie d'attestation de responsabilité civile
- Une photocopie d'avis d'imposition ou non-imposition en cours OU numéro allocataire CAF de l'Oise pour les comptes valides

2. Les tarifs 2025/2026

Les tarifs sont fixés selon le barème n°3 des participations familiales des Caisses d'Allocations Familiales de l'Oise. Ils sont mis à jour tous les ans au mois de janvier pour toutes les familles.

Ils sont calculés en fonction des ressources réelles et selon le nombre d'enfants à charge.

Le tarif maximum est appliqué lorsque les ménages ont un revenu supérieur à 3200€ / mois avec un seul enfant à charge.

10% supplémentaires sont rajoutés aux familles extérieures à la commune de Warluis.

Les tarifs du matin, midi et soir :

Matin, midi et soir		Nombre d'enfants à charges			
		1	2	3	4
Tarif min	M	0,27€	0,25€	0,23€	0,21€
	S	0,36€	0,33€	0,31€	0,28€
Tarif max	M	1,69€	1,58€	1,44€	1,33€
	S	2,25€	2,10€	1,95€	1,80€

Les tarifs du midi

Repas : 3,45€

Temps d'animation : de 0,23€ à 1,41€ selon grille tarifaire ci-dessus

Les tarifs des mercredis et vacances :

Tarifs des mercredis		Nombre d'enfants à charges			
		1	2	3	4
Tarif min	1 jour	1,44€	1,33€	1,23€	1,13€
	1/2jr	0,72€	0,67€	0,62€	0,57€
Tarif max	Jour	9€	8,40€	7,80€	7,20€
	1/2jr	4,50€	4,20€	3,90€	3,60€

3.Le périscolaire du matin (7H30-09H00)

Horaires	Fonctionnement
7h30 à 8h45	Les enfants arrivent pendant cette période de manière échelonnée. Différents ateliers sont installés à des endroits distincts les uns des autres. Ils sont facilement repérables. Les activités proposées sont variées (dessin, lecture, jeux de construction...), elles sont libres d'accès pour tous les enfants de la tranche d'âge et ils vont et viennent à leur guise. Les enfants sont libres de faire ce qu'ils souhaitent. C'est un moment d'échange avec les parents. Les enfants rangent les jeux et les ateliers Les enfants passent au sanitaire pour se laver les mains et prennent leurs affaires nécessaires pour se rendre à l'école
8h45 à 9h00	Les enfants de l'école élémentaire sont conduits à 8h50 dans la cour de récréation, sous la responsabilité des animateurs jusqu'à 8h50, heure de prise en charge des enfants par leurs instituteurs respectifs. Les enfants de l'école maternelle (située rue de la gare) sont conduits à l'école à pied sous la responsabilité des animateurs pour 8h55, heure de prise en charge des enfants par leurs instituteurs respectifs. Ils seront accompagnés en même temps que les enfants maternels prenant le bus communal ayant pour arrêt final l'école élémentaire.

4. Le périscolaire du soir (17H-19H)

Horaires	Fonctionnement
	Le soir, les enfants de l'école maternelle, située rue de la gare sont conduits de l'école à pied en même temps que les enfants prenant le bus communal sous la responsabilité des animateurs à 16h55. Ils seront accompagnés jusqu'à l'arrêt de car de l'école élémentaire puis vers les nouveaux locaux du périscolaire pour les enfants inscrits.
16h50 à 17h00	Les enfants de l'école élémentaire seront pris en charge à 17h par les animateurs du périscolaire pour les accompagner dans les nouveaux locaux. Les enfants passent au sanitaire pour se laver les mains et déposent leurs affaires avant de pénétrer dans la salle de cantine Les enfants prennent un goûter
17h00 à 19h00	Idem que le matin Les enfants ont la possibilité de faire leurs devoirs. Les enfants partent de façon échelonnée

5. La pause méridienne (12H-14H)

Horaires	Fonctionnement
11h55 à 13h30 Service cantine	Les enfants effectuent les trajets à pied accompagnés par deux animateurs
1^{er} service 11h50 à 12h40 pour les PS / MS / GS et CP	Les enfants passent au sanitaire pour se laver les mains et déposent leurs affaires avant de pénétrer dans la salle de cantine Les enfants prennent le déjeuner.
2^{ème} service 12h45 à 13h30 pour les CE1 /CE2/CM1/CM2	
Moment de détente	
12h à 12h40 pour les élémentaires	Les enfants peuvent se défouler sur trois zones identifiées en extérieur et réaliser des activités en salle de motricité
12h45 à 13h55 pour les maternelles	Les enfants en première année de maternelle se reposent dans le dortoir à partir de 13h20
13H50	Les enfants se préparent pour le retour en classe

6. La journée du mercredi et des vacances

Horaires	Fonctionnement
7h30 à 9h30	Les enfants arrivent pendant cette période de manière échelonnée. Différents ateliers sont installés à des endroits distincts les uns des autres. Ils sont facilement repérables. Les activités proposées sont variées (dessin, lecture, jeux de construction...), elles sont libres d'accès pour tous les enfants de la tranche d'âge et ils vont et viennent à leur guise. Les enfants sont libres de faire ce qu'ils souhaitent. C'est un moment d'échange avec les parents. Une collation est proposée aux enfants.
D9h30 à 10h00	Selon la météo, les enfants vont jouer à l'extérieur puis sont ensuite rassemblés pour discuter du déroulement de la journée
10h à 11h30	Les enfants se répartissent en fonction de leur groupe d'âges ou de l'activité qui leur est proposée. Les animateurs expliquent alors comment faire ou les règles de l'activité. C'est un moment où les enfants sont en petit groupe (8 pour les 3-5 ans et 12 maximum pour les 6-12 ans avec un animateur) en dehors des grands jeux (+ de 20 enfants). L'activité est un moment d'apprentissage. L'enfant apprendra, perfectionnera ou découvrira une technique d'activité particulière
11h30 à 12h00	Une fois l'activité terminée les enfants peuvent choisir ce qu'ils souhaitent faire et se préparent au repas en passant aux toilettes et en se lavant les mains. Ce temps est un moment ludique.
12h à 12h45	Les enfants s'assoient par niveau de classe. Ils mangent dans le calme et participent au débarrassage en fin de repas.
12h45 à 13h45	Une fois le repas achevé, les enfants se rassemblent par groupe d'âge. Ils participent à des activités calmes : lecture, dessin, contes... C'est un moment de préparation à la sieste pour les 3-5 ans.
13h20 à 15h15 Pour les 3-4ans	▪ Pour les 3-4ans elle est obligatoire sauf pour les enfants qui arrivent en demi-journée. ▪ Les autres enfants peuvent tous faire la sieste s'ils le désirent. ▪ Elle dure environ 1H le temps que tout le monde soit installé et s'endorme. ▪ Les enfants se réveillent de façon échelonnée. Ils sont réveillés par l'animateur vers 15h15 (dernier délai).
15h15 à 16h00 Pour les 3-4ans	▪ Les enfants viennent de se réveiller. Ils peuvent choisir les activités qu'ils souhaitent. (Eviter les jeux sportifs) ▪ Ils se lavent les mains avant d'aller goûter.
13h30 à 14h30	Temps d'accueil Idem que le matin Intégrer les enfants qui viennent en demi-journée.
14h30 à 15h45	Les enfants se répartissent en fonction de leur groupe d'âges ou de l'activité qui leur est proposée. Les animateurs expliquent alors comment faire ou les règles de l'activité. C'est un moment où les enfants sont en petit groupe (8 pour les 3-5 ans et 12

	maximum pour les 6-12 ans avec un animateur) en dehors des grands jeux (+ de 20 enfants). Ils se lavent les mains avant d'aller goûter.
16h00 à 16h30	Les enfants sont par groupes d'âge ou avec ceux avec qui ils viennent de passer l'après-midi. Ils goûtent et discutent de la journée avec les animateurs. La journée se termine pour les enfants qui partent à 17H.
16h30 à 18h30	Idem que le matin Les enfants partent de façon échelonnée.

7. Le thème

L'équipe d'animation met en place les projets d'animation selon les thèmes choisis. Concernant les temps d'accueil sur les jours scolaires et les mercredis pour l'année **2026/2027**, l'équipe d'animation va proposer des ateliers en fonction du thème « **Autour de nous, la nature** ».

Thème : « Autour de nous la nature »

Objectif général : Faire découvrir aux enfants la biodiversité qui les entourent

L'enfant est capable de...	Objectif Intermédiaire 1	Objectif Intermédiaire 2	Objectif Intermédiaire 3
	Permettre aux enfants de découvrir la biodiversité autour de l'ACM	Intégrer des bénévoles et des partenaires au sein de notre projet	Favoriser le vivre ensemble en prenant en compte notre environnement
Objectif opérationnel 1	Explorer autour de soi à l'aide d'outils et de méthodes	Accueillir et partager des moments avec les partenaires	Participer collectivement aux tâches de la vie quotidienne
Objectif opérationnel 2	Participer aux différents domaines d'activités concernant la thématique	Participer activement aux différentes activités proposées par les bénévoles/partenaires	Ecouter les autres (enfants et adultes) et prendre la parole durant les temps impartis
Objectif opérationnel 3	Recueillir des informations liées aux activités ludiques	Animer un atelier sur des événements proposés aux familles	Respecter les consignes en intégrant les bons gestes pour respecter la nature

8. Les activités

Pour les mercredis, deux groupes sont identifiés :

- Les 3 à 5 ans
- Les 6 à 11 ans

Des programmes d'activités sont réfléchis tout au long de l'année, par l'équipe d'animation. Ils sont transmis aux familles et sont affichés à l'ACM. Des activités communes aux deux groupes peuvent être réalisées durant la semaine afin de développer la solidarité entre les enfants d'âges différents.

A travers l'activité, l'enfant doit pouvoir se construire, faire des découvertes, des expériences, tant sur le plan matériel que relationnel. Pour profiter pleinement d'une activité, il est important que l'enfant y trouve du plaisir.

Les animateurs proposent des activités en fonction des âges des enfants, les enfants n'ont pas d'obligation à participer à l'activité, ils peuvent pendant ce temps s'occuper aux jeux de société, dessins ou autres...

L'équipe d'animation observe également le comportement des enfants afin d'adapter les activités en fonction de leur humeur et de leur envie. Il arrive que l'activité manuelle se transforme en jeu de plein air.

Un planning d'activités par semaine sera établi par l'équipe pour les périodes de vacances. En ce qui concerne les mercredis un planning mensuel.

Toutes ces activités seront adaptées en fonction des tranches d'âges (adaptation aux rythmes de vie des enfants). Elles se feront également dans la mesure du possible, en partenariat avec les associations et les partenaires.

Les domaines d'activités proposées :

- Activité scientifique pour expérimenter avec les enfants et les faire argumenter sur leurs observations
- Activités d'expression pour développer la motricité, le langage et la confiance en soi des enfants.
- Activités techniques pour développer la démarche d'étapes des enfants
- Activités physiques et sportives pour faire découvrir la motricité, les initier à de nouvelles pratiques et favoriser la solidarité, les encouragements des uns envers les autres.
- L'utilisation du numérique pour les recherches et photographies pour faire connaître des sites de recherche aux enfants, permettre de taper sur un clavier et d'utiliser le numérique qui fait partie intégrante de notre vie actuelle
- Découverte de jeux de société pour favoriser le partage avec les autres, la cohésion de groupe, la patience et la maîtrise de soi

Celles-ci pourront être organisées et encadrées par des animateurs des centres, mais également par des intervenants spécialisés pour celles qui requièrent des compétences techniques ou des normes d'encadrement spécifiques.

Une attention particulière sera portée sur la possibilité de rencontres festives avec les parents des enfants.

9. Les sorties

Organisées chaque mois de l'année, elles ont pour objectif de permettre aux enfants de découvrir d'autres espaces d'expérimentation manuelle, sensorielle, imaginaire, culturelle, de la nature, sportive...

Les sorties sont réfléchies par le réseau des directeurs des accueils collectifs de mineurs de la Ligue de l'enseignement.

Ces sorties peuvent être organisées sur la commune ou en dehors de la commune.

Les sorties sont organisées comme suit :

► Pour les sorties dans la commune ou aux alentours :

- Prévenir à l'avance les familles afin qu'elles puissent prévoir les vêtements appropriés. (sur les plannings)
- Prendre une trousse à pharmacie.
- Prendre le classeur de sortie (liste des enfants, lieu de destination, heure de départ et d'arrivée, nom et prénom des animateurs.
- Prendre des bouteilles d'eau en fonction du nombre d'enfants.

► Pour les sorties en dehors de la commune ou en car :

- Prévenir à l'avance les familles afin qu'elles puissent prévoir les vêtements appropriés. (sur les plannings)
- Prendre une trousse à pharmacie.
- Prendre le classeur de sortie (liste des enfants, fiche de renseignements et fiche sanitaire, lieu de destination, heure de départ et d'arrivée, fiches de renseignements des animateurs.
- Prendre des bouteilles d'eau en fonction du nombre d'enfants.
- Faire remplir l'autorisation parentale lorsque la durée des sorties est en dehors des horaires d'ouverture de l'ACM (départ avant 7 h et retour après 19h)

10. Les vacances

L'ACM de Warluis est ouvert les premières semaines des vacances scolaires sur les vacances d'octobre, de février et d'avril et le mois de juillet.

L'équipe d'animation met en place ses projets d'animation selon les thèmes choisis. Ils sont différents du thème annuel afin de favoriser une dynamique supplémentaire pendant les vacances.

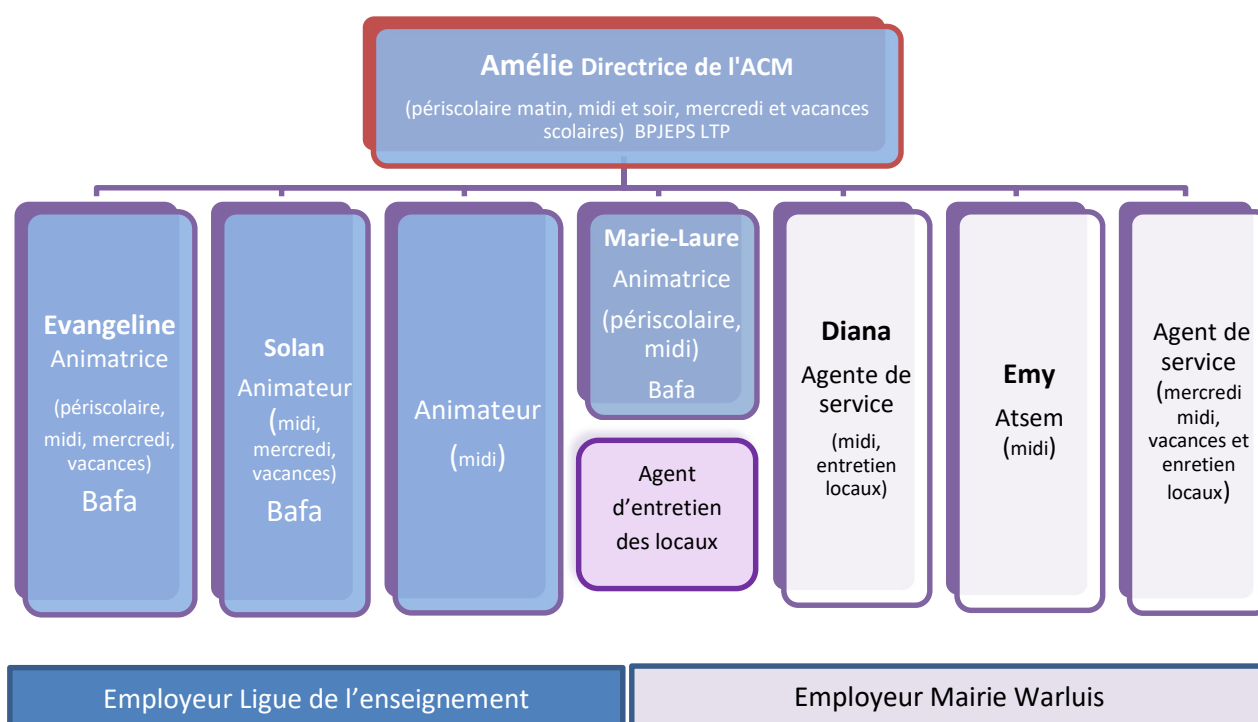
Pendant les vacances, deux groupes sont identifiés :

- Les 3 à 5 ans
- Les 6 à 11 ans

Des programmes d'activités sont avant la période de vacances en réunion de préparation, par l'équipe d'animation. Ils sont transmis aux familles et sont affichés à l'ACM. Des activités communes aux deux groupes peuvent être réalisées durant la semaine afin de développer la solidarité entre les enfants d'âges différents.

IV. L'équipe d'animation

1. Organigramme



2. Les rôles

La Directrice

- Elle est responsable de l'accueil collectif de mineurs,
- Elle est garante du respect des orientations du projet éducatif de la ligue de l'enseignement ainsi que du suivi du projet pédagogique,
- Elle est le lien entre les supérieurs hiérarchiques et l'équipe d'animation : c'est le régulateur de l'équipe *
- Elle doit suivre les stagiaires et les formations des animateurs
- Elle recherche et prend contact avec les partenaires et prestataires de services
- Il a un rôle gestionnaire et administratif (factures et relances, achats pour le centre, comptabilité, dossier et réservation des familles, commande de repas, réalisation des publicités et fiches d'inscription)
- Elle a la responsabilité physique, morale et affective des enfants qui lui sont confiés,
- Elle veille au respect des règles de sécurité et de la réglementation en vigueur,
- Elle a un rôle formateur envers l'équipe d'animation,
- Elle est responsable de l'équipe d'animation et organise les réunions,
- Elle est responsable du suivi pédagogique de toutes les activités
- Elle impulse une dynamique d'équipe, de projets
- Elle gère la communication sur la structure, avec les familles, la mairie, les différents partenaires, les agents, elle est médiatrice.

Les Animateurs

- Ils doivent veiller à la sécurité physique, morale et affective des enfants,
- Ils doivent être à l'écoute de l'enfant, des parents,
- Ils doivent s'impliquer, s'adapter à l'organisation de l'accueil,
- Ils doivent jouer un rôle formateur l'un pour l'autre,
- Ils doivent aimer le travail d'équipe, le partage d'idées et la communication,
- Ils doivent être rigoureux, attentifs, motivés, disponibles et de bonne humeur,
- Ils doivent mettre en place des projets d'activités, établir des plannings, fiches techniques
- Ils doivent être ponctuels et assidus, -
- Ils doivent savoir animer, jouer avec les enfants...
- Ils sont garants des pointages, du matériel utilisé, des locaux.
- Ils doivent veiller à l'hygiène des enfants (laver les mains avant les repas...)
- Ils veillent aux allergies des enfants dans leurs globalités, aux problèmes médicaux dans leur ensemble (asthme, diabète...) ... ce qui implique donc une bonne lecture des fiches sanitaires des enfants.

L'Assistant Sanitaire

- Il gère les traitements médicaux des enfants, avec ordonnance et autorisation parentale, voir avec un PAI,
- Il est particulièrement vigilant en ce qui concerne les allergies alimentaires,
- Il gère l'armoire à pharmacie, ainsi que les trousse de secours.
- Il contacte les parents et les services médicaux appropriés lors de gravité.
- Il fait remplir une décharge de responsabilité au parent s'il vient chercher son enfant pour plus de soins.

La trousse de secours doit contenir : pansements, compresses, sparadraps, gants en latex, sérum physiologique, ciseaux, pince à épiler, thermomètre, désinfectant.

Ne pas oublier d'inscrire la date d'ouverture des produits médicaux : à conserver 6 mois après ouverture. Penser également à tenir à jour le cahier de soin sur lequel doit figurer les soins nécessaires apportés aux enfants.

Le personnel de service

- Ils doivent veiller à la sécurité physique, morale et affective des enfants,
- Ils doivent aimer le travail d'équipe, le partage d'idées et la communication,
- Ils doivent être rigoureux, attentifs, motivés, disponibles et de bonne humeur,
- Ils doivent savoir surveiller et jouer avec les enfants
- Ils doivent veiller à l'hygiène des enfants (lavage des mains, passage aux toilettes...)
- Ils sont garants de la propreté et de l'hygiène des locaux
- Ils réceptionnent les repas, vérifient le bon de commande, prennent les températures, établissent les plats témoins.
- Ils sont responsables de leurs stocks
- Ils servent les plats chauds aux enfants
- Ils doivent remplir leurs fiches de travail assidûment

IV. Le cadre réglementaire

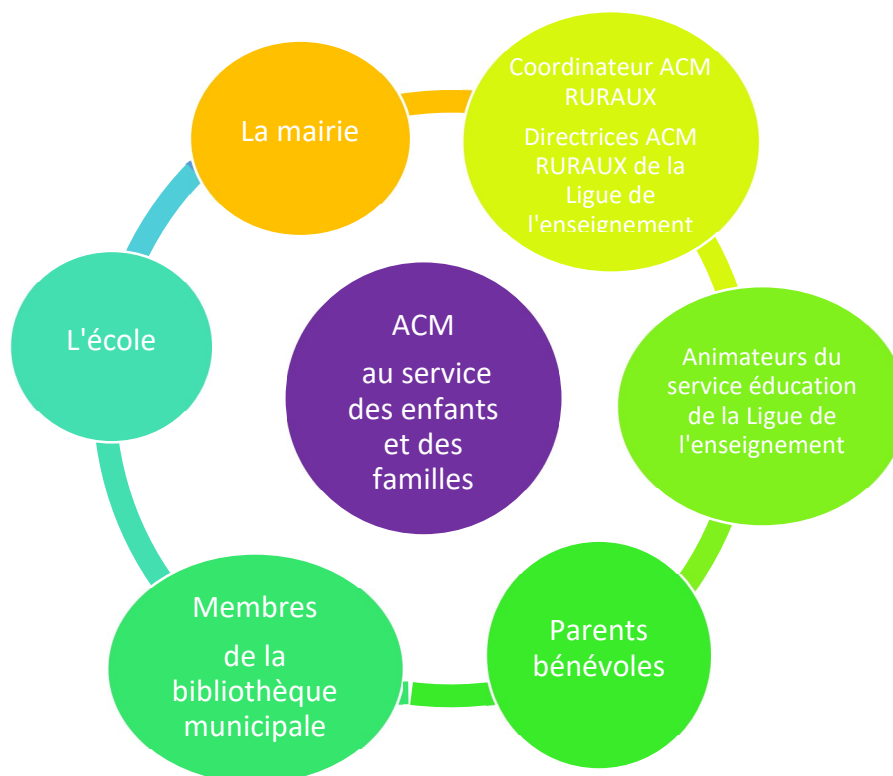
L'équipe d'animation suit le cadre réglementaire de la Direction Régionale de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale concernant les taux d'encadrement à respecter au sein de la structure de l'accueil collectif de mineurs de Warluis ainsi que dans les activités spécifiques faites en extérieur tout en respectant les consignes lors des trajets à pied ou en bus.

Extrascolaire, pendant les vacances scolaires : 1 encadrant pour 8 enfants maternels, 1 encadrant pour 12 enfants élémentaires.

Exercice intrusion

Exercice incendie

V. Les partenaires



Les parents L'équipe d'animation accueille les enfants en favorisant le dialogue avec les familles à l'entrée et à la sortie de l'enfant à l'A.C.M. A l'arrivée des enfants les animateurs prennent les renseignements nécessaires auprès des parents afin d'intégrer l'enfant dans de bonnes conditions.

A la sortie de l'enfant, l'équipe d'animation fait un point avec les familles sur la journée passée avec les enfants.

Les familles peuvent être sollicitées dans certains projets, ils participent de façon bénévole à la vie collective de l'ACM soit dans l'accompagnement des enfants lors des sorties ou initier les enfants selon des compétences.

Une commission menue est mise en place avec quelques parents et la Directrice dans le choix des menus de la cantine selon le respect des repas équilibrés.

La Mairie

- Un point de communication a été instauré chaque mois entre Monsieur le Maire et son adjointe et La Directrice de l'ACM

L'école

Un rendez-vous instauré entre la Directrice de l'école et la Directrice de l'ACM lorsque cela est nécessaire.

Les bénévoles des associations de la commune de Warluis

- Selon projet d'animations et compétences des membres associatifs

La bibliothèque municipale

- Temps de lecture au sein de la bibliothèque
- Projet commun sur des périodes dans l'année

Les Directeurs ACM de La Ligue de l'enseignement ruraux

- Organisent les sorties (mutualisation des transports) et les séjours
- S'entraident dans les démarches quotidiennes

Le Coordinateur des ACM et La Direction de la ligue de l'enseignement

- Rédige le contrat avec la mairie, interagit entre la mairie et l'ACM
- Coordonne la gestion administrative des ACM
- Organise les réunions de travail avec les Directeurs des ACM
- Informe des protocoles sanitaires et des consignes de travail de direction
- Intervient en cas de nécessité auprès des familles

Les directeurs des séjours

Pour coordonner l'accompagnement des enfants lors du séjour. Pour coordonner la gestion du matériel quand plusieurs séjours se succèdent. Pour échanger toutes les informations utiles (lieux de campings, de ravitaillement etc.)

Les équipes de formations volontaires et professionnelles

Pour organiser l'accueil des stagiaires BAFA (Brevet d'aptitude à la fonction d'animation). Pour établir un bilan objectif des stages pratiques en situation.

Pour accompagner les stagiaires en formation professionnelle tel que le BPJEPS LTP (Brevet professionnelle de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport).

Les animateurs du service éducation de la Ligue de l'enseignement

Pour organiser des temps d'animation sur des sujets précis et sensibiliser les enfants sur des sujets sensibles.

VI. Les représentants des administrations

La D.R.J.S.C.S

La Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale contrôle tous les aspects de la vie d'un ACM. (Documentation, équipe, projet pédagogique)

LA D.D.A.S.S ET LA P.M.I

Contrôlent les conditions et l'état sanitaire de l'ACM, l'état de santé des enfants et des adultes.

LA CAF contrôle les effectifs, les facturations et les conditions d'accueil.

LA COMMISSION DE SECURITE

Contrôle la sécurité des locaux et la conformité aux dispositions réglementaires en vigueur.

L'INSPECTION DU TRAVAIL

Contrôle les conditions d'embauche, d'emploi et de travail du personnel.

VII. Les moyens de communication

1.Auprès des familles

La Directrice informe sur le fonctionnement (fiche d'inscriptions, facturations, menus, règlement intérieur, situation sanitaire), sur les organisations de sorties ou d'évènements, sur les documents à remettre ou sur le comportement de l'enfant. Elle communique avec les familles par mail, téléphone, face à face et affichages (panneau d'affichage devant l'école élémentaire et affiches sur la vitre d'entrée).

Des informations et valorisations des activités et actions des enfants sont transmises via :

- Site internet et le facebook de la commune de Warluis
- Facebook : Animations De Warluis
- Illiwap Mairie de Warluis, onglet ACM
- <https://www.ligue60.fr/accueils-educatifs/accueils-de-loisirs/acm-warluis>

2.Avec l'équipe de l'ACM

Préparation et bilan hebdomadaire Directrice et les animateurs permanents

Chaque semaine, la Directrice de l'ACM et les animateurs permanents de la Ligue de l'enseignement bénéficient de deux heures pour faire le point sur la semaine précédente et préparer les projets, les plannings et les activités des mercredis suivants.

Pour les vacances scolaires, nous avons deux heures de préparation pour chaque semaine d'ouverture. Lors de ces séances nous préparons les thèmes, les sorties, les temps forts, les plannings et les activités. La Directrice informe les animateurs des effectifs dans enfants, des groupes d'enfants, des protocoles sanitaires et des consignes sur la vie de l'ACM.

Bilan avec l'ensemble du personnel par trimestre

Un bilan avec l'ensemble du personnel de la Ligue et de la Mairie est mis en place pour ajuster le fonctionnement.

VIII. Les évaluations

Evaluation des salariés de la Ligue de l'enseignement

Les salariés de la Ligue de l'enseignement passent un entretien annuel en fin d'année avec leur supérieur hiérarchique afin d'aborder l'année écoulée, de faire un point sur les objectifs mis en place, de mettre en place de nouveaux objectifs pour l'année suivante et de mettre en place un plan de formation.

Evaluation des temps d'animation avec les enfants (mercredi et vacances scolaires)

Les mercredis et pendant les accueils de loisirs pendant les vacances, chaque jour au moment du goûter, nous effectuons un bilan de la journée avec les enfants. Nous utilisons un outil d'évaluation afin que l'enfant se situe facilement pour décrire sa journée. Un temps de discussion est également mis en place.

Evaluation des projets d'animation

Une grille d'évaluation est établie selon des critères et des indicateurs permettant de s'apercevoir si les objectifs ont été atteints.

Evaluation du projet pédagogique

Le projet pédagogique est revu chaque année pour être réajusté ainsi que le règlement intérieur de l'ACM. Ces documents sont ensuite validés par le coordinateur de la Ligue de l'enseignement et Madame le Maire avant d'être envoyé aux familles.